

**DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
SEANCE DU MARDI 8 JUILLET 2025**

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le mardi 8 juillet à dix-neuf heures. Le Conseil
En exercice : 10 Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est
Présents : 9 réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous
Absents : 1 la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 9 **Présent(e)s :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,
Pour : 9 KAMILLE Abou-kanh, MONJAL Mathilde, MILHET Benoit, RAYSEGUIER
Contre : 0 Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Abstention : 0

Absent(e)s représenté(e)s : néant

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc

Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Date convocation :

Le 1 juillet 2025

Date affichage :

Le 1 juillet 2025

Délibération N°2025_D12

Vote des subventions pour l'école communale pour 2025-2026.

Mme Le Maire propose au conseil le renouvellement des subventions pour l'école communale, pour l'année scolaire 2025-2026.

Mme Le Maire propose la somme de 125€ par enfant de la commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve la subvention de 125€ par enfant de la commune.

Autorise le Maire à prendre tout acte nécessaire dans le cadre de cette délibération.

Fait à Boissezon le 8 juillet 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :

Le 8 juillet 2025